

SECTEUR SUD
N°10 ETE –
17 août 2022 :

Message Irrigation

Générique :

Système Neste : Restriction à 50 % à partir du lundi 08/08/2022 à 8h00.
Interdiction d'irriguer à partir des rivières réalimentées : 3.5 jours / 7.
(Voir message OUGC Neste)

La demande climatique diminue légèrement cette semaine avec une baisse des températures.

De nombreuses parcelles de maïs ont atteint le stade 50 % d'humidité, il sera donc inutile de poursuivre l'irrigation.

Quelques averses sont prévues jusqu'au jeudi 18 Août. Si les précipitations de ces derniers jours ne sont pas suffisantes, il sera nécessaire de poursuivre les irrigations.

Nous vous remercions d'envoyer votre SMS avant de démarrer l'irrigation à partir des axes réalimentés.

En maïs :

Si les précipitations de ces derniers jours ne sont pas suffisantes, apporter 30 mm sur les parcelles qui n'ont pas atteint le stade 50 % d'humidité du grain.

En soja :

Tenir compte des précipitations, si elles ne sont pas suffisantes, apporter 25 à 30 mm pour les sojas ayant atteint le stade grossissement des graines.

En tournesol :

Pour le tournesol, fin des irrigations.

Rappel : 5 mm de pluie =
1 jour d'arrêt d'irrigation

Données météo et consommations de la semaine écoulée :

DONNEES ETP et PLUIE (en mm)				
Semaine 32 (du 08/08 au 14/08) : 7 j	Auch	Lahas	Castelnau Ma	
ETP hebdo	46,4	52,7	41,9	
Pluie hebdo	1,8	0	0,2	
CONSOMMATION DES CULTURES (en mm)				
MAIS	kc	ETM	ETM	ETM
Grain Laiteux	0,95	44	50	40
Grain pâteux	0,9	42	47	38
Grain Vitreux	0,6	28	32	25
SOJA	kc	ETM	ETM	ETM
Premières graines (R5)	0,9	42	47	38
La graine remplit la cavité (R6)	0,8	37	42	34
Premières graines mures (R7)	0,5	23	26	21
TOURNESOL	kc	ETM	ETM	ETM
Début floraison	1	46	53	42
Floraison	1,05	39	55	44
Début maturation : Chute des pétales	0,85	23	45	36
Dos du capitule Jaune	0,5	23	26	21

Tendance météo :

La demande climatique diminue légèrement cette semaine avec une baisse des températures en dessous de 30°C. Cependant, il est prévu que les températures remontent progressivement dans les jours qui suivent.

Quelques averses sont possibles jusqu'au jeudi 18 août. Aucune précipitations ne sont annoncées pour les jours suivants.

JEUDI 18	VENDREDI 19	SAMEDI 20	DIMANCHE 21	LUNDI 22	MARDI 23	MERCREDI 24
16° / 25° ➤ 15 km/h	15° / 26° ➤ 15 km/h	15° / 29° ⬅ 10 km/h	14° / 27° ➤ 15 km/h	14° / 29° ⬅ 15 km/h	15° / 33° ⬅ 10 km/h	17° / 35° ⬅ 15 km/h

Vous pouvez retrouver les prévisions météo pour le département du Gers en cliquant sur le logo suivant



Zoom sur le réseau de parcelles de référence : Sud

	Mais				Soja		
	Montadet	Tirent pontéjac	Moncassin	Bonrepos	Marcillac	Castelnau-Magnoac	
Date semis	05/04/22	01/04/2022	14/04/2022	10/05/2022	03/05/2022	08/05/2022	
Variété	PR32B10	P1049	P 0937	P 9889	ISIDOR	ISIDOR	
Précocité	TARDIF	TARDIF	TARDIF	TARDIF	TARDIF	TARDIF	
Type de sol	Argilo-limoneux	Argilo-calcaire	Limono-argileux	Limoneux-sableux	Argilo-limoneux	Limon-peu d'argile	
Stade de la culture	Grain pâteux	Grain pâteux	Grain pâteux	Grain pâteux	Graines remplissant R6	Graines remplissant R6	
Bilan hydrique du semis au:							
Poste météo de référence (ETP)	Auch Lahas Castenau Magnoac	Auch Lahas Castelnau Magnoac	Auch Lahas Castelnau Magnoac	Castelnau Magnoac	Auch Lahas Castelnau Magnoac	Castelnau Magnoac	
Consommation semaine écoulée (mm)	42	42	42	42	38	37	
Précipitation semaine écoulée (mm)	1	1	1	0	1	0	
Irrigation semaine écoulée (mm)	0	0	0	30	25	35	
Consommation cumulée depuis semis (mm)	513	529	486	339	355	304	
Précipitation cumulée depuis semis (mm)	141	141	132	105	88	105	
Irrigation cumulée depuis semis (mm)	110	192	160	80	119	70	
Déficit hydrique du sol (mm): 14 08 2022	263	196	194	154	148	129	
Tensions relevées le: 16/08/2022	à 30 cm	239	141	50	76	239	59
	à 60 cm	239	163	60	157	197	74

Tensions faibles
Tensions bonnes-à surveiller
Tensions limites-seuils
Tensions critiques

Prévisions des besoins journaliers en mm (Moyenne à 5 jours) :

Besoins journaliers (mm) moyens pour les 5 prochains jours			
Stade maïs	à 100 %	à 80 %	à 65 %
Grain Laiteux	4,9	3,9	3,2
Grain pâteux	4,6	3,7	3,0
Grain vitreux	3,1	2,5	2,0

Besoins journaliers (mm) moyens pour les 5 prochains jours			
Stade soja	à 100 %	à 80 %	à 65 %
Premières graines (R5)	4,6	3,7	3,0
La graine remplit la cavité (R6)	4,1	3,3	2,7
Premières graines mures (R7)	2,6	2,1	1,7

Besoins journaliers (mm) moyens pour les 5 prochains jours			
Stade Tournesol	à 100 %	à 80 %	à 65 %
Début floraison	5,2	4,1	3,4
Floraison	5,4	4,3	3,5
Début maturation : Chute des pétales	4,4	3,5	2,9
Dos du capitule jaune	3,1	2,5	2,0

Le conseil d'irrigation :

La consommation en eau des cultures reste élevée.

Des averses sont possibles jusqu'au jeudi 18 août.

Tenir compte des précipitations de ces derniers jours, et si celles-ci ne sont pas suffisantes, l'irrigation, lorsqu'elle est possible, reste encore nécessaire.

➤ Pour le maïs :

Apporter 30 mm (en l'absence de précipitation au cours des derniers jours) sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade 50 % d'humidité.

Inutile d'irriguer si le stade 50 % d'humidité est atteint.

➤ Pour le soja :

Les stades observés sont les suivants :

- Grossissement des graines.

Pour les sojas, au stade grossissement des graines, **apporter 25 à 30 mm.**

➤ Pour le tournesol :

Fin des irrigations.

Programmer l'arrêt de l'irrigation : deux approches sur maïs

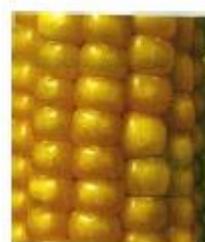
Le stade 50% d'humidité des grains de maïs est un des éléments clés pour décider de la date d'arrêt de l'irrigation.

En effet s'il reste encore suffisamment d'eau dans le sol à ce stade, réaliser des irrigations après ne participe pas au remplissage du grain et n'améliore pas le rendement. Toutefois un dernier tour, à dose réduite, peut être intéressant en cas de sol très sec ou à réserve très faible, lorsque l'humidité du grain se situe entre 50% et 45% d'humidité. A partir du stade 45% d'humidité des grains, l'irrigation n'est jamais valorisée.

Méthode Irristop

C'est la méthode de référence avec une détermination à l'étuve, proposée dans le cadre de nos avertissements :

1. Les grains de la partie centrale des épis prélevés sur les parcelles sont séchés à l'étuve à 130°C pendant 36 heures, on en déduit l'humidité des grains à la date du prélèvement.
2. A partir de la vitesse de dessiccation des grains (- 0.9 à - 1.1%/ jour), on détermine la date du stade 50% d'humidité.



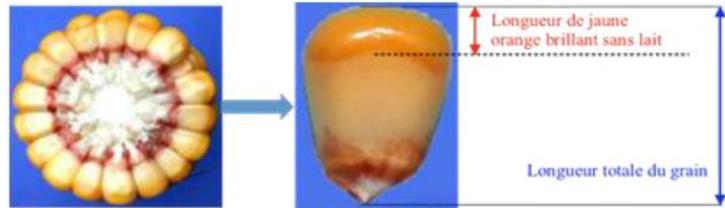
Référence de la parcelle								Humidité (%)	Prév 50 % H	Prév 45 % H
Secteur	COMMUNE	Station Météo	Variété	Précocité	Date de semis	Type de sol	Culture	08/08/2022	Prévision	Prévision
Nord Est	Ceran	Auch Mauroux	PO692	Tardif	07/04/2022	Argilo-Calcaire	Maïs	41	Atteint	Atteint
Nord Est	Sainte Marie	Auch Mauroux	PR8721	Précoce	07/04/2022	Argilo-Calcaire	Maïs	34	Atteint	Atteint
Nord Est	Miradoux	Auch Mauroux	Simpatoo	-	03/05/2022	Argilo-Calcaire	Maïs semence	54	12/8	17/8
Nord	Beaucaire	Auch Condom	Pop corn	-	11/04/2022	Argilo-Calcaire	Maïs	37	Atteint	Atteint
Nord	Dému	Peyrusse Le houga	DKC5652	Tardif	26/05/2022	Boulbène	Maïs	NR	NR	NR
Sud	Montadet	Auch Lahas Castelnau Magn	PR32B10	Tardif	05/04/2022	Argilo Limoneux	Maïs	55	13/8	18/8
Sud	Tirent pontéjac	Auch Lahas Castelnau Magn	P1049	Tardif	01/04/2022	Argilo-Calcaire	Maïs	41	Atteint	Atteint
Sud	Moncassin	Auch Lahas Castelnau Magn	P0937	Tardif	14/04/2022	Limono-argileux	Maïs	56	14/8	19/8
Midour Douze	Sorbets	Peyrusse Le houga	PO1049	Tardif	20/04/2022	Boulbène	Maïs	67	25/8	30/8
Midour Douze	Luppé-violles	Peyrusse Le houga	LG3540	Tardif	12/04/2022	Boulbène	Maïs	71	29/8	3/9
Midour Douze	Larrée	Peyrusse Le houga	-	-	13/05/2022	Boulbène	Maïs semence	65	23/8	28/8

Identification des stades H50 et H45 par observation des grains

Arvalis propose une méthode visuelle pour identifier les stades H50 et H45 du maïs :

1. Prélever 5 épis normaux sur 3 rangs contigus, les casser en 2 parties égales et conserver le côté pointe de l'épi ;

2. Identifier la zone vitreuse (sans lait) comme illustré ci-contre sur chaque grain de la couronne et en sélectionner un grain représentatif.



3. Evaluer l'humidité globale du grain de la façon suivante :

Si certains grains n'ont pas encore de zone d'allure vitreuse délimités	Si une grande majorité a une zone d'allure vitreuse bien délimitée (1/4 du grain)	Si l'ensemble des grains a une zone vitreuse bien définie (> 1/3 du grain)
Humidité proche de 50%	Humidité < 50%	Humidité < 45%
Dernier tour d'eau à 35mm	Dernier tour d'eau à 25mm	Fin des irrigations

Si le sol est humide quand le maïs est à 50% d'humidité du grain, l'irrigation n'est pas justifiée.

POUR TOUS :

Relevez votre compteur au premier de chaque mois et respectez votre débit réservé (seuil en rivière, lac sur cours d'eau)

Retrouvez l'ensemble des restrictions et des mesures sur notre site internet <https://gers.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/eau/le-pilotage-de-lirrigation/la-gestion-en-cours-de-campagne-et-les-restrictions/>

PETITS AFFLUENTS NON REALIMENTES DU SYSTEME NESTE

Interdiction totale de prélèvement sur la Haute Garonne

Interdiction totale de prélèvement sur le Lot-et-Garonne sur les affluents non réalimentés du Gers, Auvignon et Osse à partir du 15 août.

Interdiction à 50% de prélèvement sur le Lot-et-Garonne sur les affluents non réalimentés de la Baïse, Gélise et Auzoue à partir du 15 août.

Interdiction totale de prélèvement sur le Tarn et Garonne :

- les affluents Gimone non réalimenté à partir du 30/07/2022 à 8 h00.
- les affluents de l'Arrats non réalimenté à partir du 30/07/2022 à 8 h00.

AUROUE

Interdiction totale sur l'Auroue et ses affluents

AUZOUÉ 32

Interdiction totale depuis le mercredi 10/08/2022 à 20h00.

SYSTEME NESTE

Depuis le lundi 8 août 2022 mise en place de restriction à 50 % (3.5 jours par semaine). Votre secteur de référence vous a été communiqué par courrier de la CACG

Restrictions	secteur	lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi		samedi		dimanche	
		de 8h à 20h	de 20h à 8h	de 8h à 20h	de 20h à 8h	de 8h à 20h	de 20h à 8h	de 8h à 20h	de 20h à 8h	de 8h à 20h	de 20h à 8h	de 8h à 20h	de 20h à 8h	de 8h à 20h	de 20h à 8h
3,5 jours par semaine	A=1	interdit	interdit	autorisé	autorisé	interdit	interdit	autorisé	autorisé	interdit	interdit	autorisé	autorisé	interdit	autorisé
	B=2	interdit	autorisé	interdit	interdit	autorisé	autorisé	interdit	interdit	autorisé	autorisé	interdit	interdit	autorisé	autorisé
	C=3	autorisé	autorisé	interdit	autorisé	interdit	interdit	autorisé	autorisé	interdit	interdit	autorisé	autorisé	interdit	interdit
	D=4	interdit	interdit	autorisé	autorisé	interdit	autorisé	interdit	interdit	autorisé	autorisé	interdit	interdit	autorisé	autorisé
	E=5	autorisé	autorisé	interdit	interdit	autorisé	autorisé	interdit	autorisé	interdit	interdit	autorisé	autorisé	interdit	interdit
	F=6	interdit	interdit	autorisé	autorisé	interdit	interdit	autorisé	autorisé	interdit	autorisé	interdit	interdit	autorisé	autorisé
	G=7	autorisé	autorisé	interdit	interdit	autorisé	autorisé	interdit	interdit	autorisé	autorisé	interdit	autorisé	interdit	interdit

Pour les collectifs, une dérogation pour un fonctionnement en débit peut être accordée sous réserve d'un remplissage de l'enquête ci-contre : <https://forms.office.com/r/4XXRfxdJ7R>

Dérogation pour les maraichers : Irrigation interdite entre 8h00 et 20h00 tous les jours, sauf pour le 47.

Merci pour cette raison de respecter avec attention votre débit autorisé, des contrôles sont en cours !

Sur les axes réalimentés CACG :

Hormis pendant votre arrêt imposé par le tour d'eau, sinon l'envoi de signalement par SMS des arrêts et redémarrage est toujours d'actualité au **06 73 90 57 93** !



Retrouvez toutes les informations sur la gestion de l'eau sur le site internet de la Chambre d'agriculture du Gers en cliquant sur le logo.



Action

Cofinancée par :



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
« Développement agricole et rural »



Le prochain bulletin sera rédigé le mercredi 24 août 2022.

Directeur de la publication :
M. Emmanuel LECOMTE, Directeur de la Chambre d'agriculture du Gers

Reproduction partielle interdite
Ce bulletin de conseil irrigation a été réalisé par la Chambre d'agriculture du Gers.

Ce bulletin de conseil irrigation a été réalisé par
le Pôle Innovation et Systèmes de Production de la Chambre d'agriculture du Gers
05 62 61 77 54